



On reçoit aussi des abonnemens chez M. BERTHOT, libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tous les directeurs des postes du royaume.

Le prix des annonces, à partir du 1^{er} septembre, est conforme à celui de la GAZETTE DE LIÈGE.

Matheiu

EXTÉRIEUR.

AFFAIRES DU PÉROU.

(Extrait d'une lettre de Santiago du 23 mai.) (*)

Le Pérou est le pays d'Amérique où les regards de l'Europe doivent se porter aujourd'hui avec le plus de curiosité. Trois partis s'y disputent le pouvoir avec des avantages à-peu-près balancés jusqu'à présent. Ces partis sont: 1^o. Les royalistes partisans du pouvoir absolu; 2^o. les royalistes constitutionnels; 3^o. les républicains. Les deux premiers sont sortis principalement de l'armée espagnole, et leurs chefs sont des généraux de cette armée. Nous allons jeter un coup d'œil rapide sur les causes de cette scission, qui peut avoir les résultats les plus importants pour cette grande et riche partie de l'Amérique méridionale.

Lorsque la division éclata parmi les chefs de l'armée espagnole, la guerre de l'indépendance était déjà allumée depuis quelque tems; l'armée combinée de Buénos-Ayres et du Chili, commandée par le général San-Martin, avait pénétré dans le Pérou, mais elle était encore loin de Lima. Cette guerre se faisait des deux côtés avec fureur: le sentiment de la haine chez les uns, chez les autres celui de la vengeance, et chez tous de grands intérêts compromis, lui donnèrent un caractère extraordinaire de cruauté. Il y eut des barbaries inouïes commises sur les populations soupçonnées d'être animées de l'esprit d'indépendance. Cette conduite nuisit infiniment à la cause royale. Des révolutions partielles éclatèrent simultanément dans les provinces du Haut-Pérou, où il se forma un certain nombre de *republichetos* qui facilitèrent beaucoup le mouvement vers Lima de l'armée appelée libératrice. C'est dans ces conjonctures que La Serna fut nommé général en chef de l'armée espagnole, sous les ordres du vice-roi Pézuéla. La Serna, homme d'un caractère humain, généreux, mais un peu faible, avait vu avec horreur les scènes de désolation dont nous venons de parler, et conçut pour Pézuéla, qui les avait ordonnées ou permises, un éloignement invincible. Son premier soin, quand il fut placé à la tête de l'armée, fut d'employer le plus grand nombre qu'il put de ses prosélytes, et d'assurer son influence sur les troupes. Il empêcha beaucoup d'actes de cruauté, éteignit presque entièrement les révolutions dans les provinces où elles n'étaient pas soutenues par la présence des troupes de San-Martin, et s'acquitta par ces moyens une grande popularité dans la nation et dans le parti royaliste.

Le vice-roi s'en alarma; il suscita à ce rival dangereux une guerre sourde; bientôt la fortune vint lui offrir le moyen de l'attaquer ouvertement. Le Haut-Pérou, depuis que les mouvements révolutionnaires y avaient été arrêtés par la sagesse de La Serna, était secrètement dirigé par quelques hommes qui s'étaient formés en société constitutionnelle. Si La Serna ne faisait point partie de cette société, il en tolérait du moins l'existence. Ses principaux membres étaient le général Valdés et quelques autres individus arrivés récemment d'Espagne; on connaissait assez leurs opinions libérales, pour prévoir quel était le but de leur association. Pézuéla se hâta de dénoncer cette société à l'inquisition de Lima, qui intenta, avec non moins d'empressement, une accusation contre le général La Serna; on en expédia les pièces en Espagne, et on demanda, comme mesure préalable, la destitution de ce général, que le vice-roi ne pouvait prononcer lui-même, attendu qu'il tenait sa nomination de S. M. C. On assure que le bâtiment qui portait ces pièces fut capturé par un corsaire de Buénos-Ayres; ce qu'il y a de certain, c'est que cette accusation n'eut aucune suite.

Cependant le vice-roi poursuivait ses desseins hostiles contre La Serna; il releva ses intelligences prétendues avec la société constitutionnelle du Haut-Pérou; il les présenta aux autorités civiles et ecclésiastiques et aux hommes animés d'un royalisme pur, sous les couleurs les plus propres à irriter les esprits contre celui qu'il voulait perdre. La Serna, craignant les suites de ces dénonciations, et se laissant aller à son caractère inactif et incertain, prit le parti de quitter le commandement de l'armée, et de se retirer à Lima, où, n'inspirant plus d'inquiétude, on cessa de le poursuivre.

(La suite à demain.)

ESPAGNE.

Madrid, le 2 septembre. — L. R. évêque prieur Saint-Marcos-de-Léon vient de donner une preuve de dévouement qui ne peut manquer d'être imitée par un grand nombre d'autres prélats, en abandonnant au trésor royal une partie des rentes qui lui étaient dues, montant à 216,359 réaux. S. M. a ordonné que cet acte de générosité fût mis à la connaissance du public par la voie de la *Gazette*.

— Ces jours derniers, S. M. a éprouvé de violentes attaques de goutte à St.-Ildefonso; on a craint un moment qu'elle ne remontât à l'estomac.

— Un décret royal, porte pour préambule que le roi, désirant activer les progrès de la prospérité dans ses domaines, a ordonné de réunir toutes les machines et instrumens propres aux arts, qui proviennent de la munificence royale, et qui, mis en état, pourront être de la plus grande utilité aux artistes et ouvriers; à cet effet, S. M. a créé un dépôt général à Madrid de ces ustensiles, sous la dénomination de conservatoire royal des arts.

— Le 15^e. régiment de ligne a reçu ordre de se tenir prêt à partir; il se rend à Cadix, et se mettra en route le 7 du courant.

— On a arrêté à Lérida la femme d'un ex-milicien, parce qu'elle avait tenu publiquement quelques propos séditieux.

(Correspondance particulière.)

S. M. a réuni le 28 août en conférence particulière, à la Grange les envoyés de France et d'Angleterre, le duc de l'Infantado, le général Digeon et M. Ugarte, secrétaire du conseil-d'état et des ministres, et M. Onbril, ambassadeur de Russie. On ignore l'objet de cette réunion. Tout ce qu'on a pu savoir, c'est que le nouveau ministre de la guerre, qui y était allé prêter serment, est revenu ce matin avec le général Digeon, avec lequel il est chargé de s'entendre pour former immédiatement une division espagnole de dix mille hommes.

ANGLETERRE.

Londres, le 10 septembre. — Sir Hudson Lowe est nommé gouverneur d'Antigoa, où il se rendra immédiatement.

— Le comité qui s'était formé pour secourir les réfugiés espagnols, s'est dissous lui-même. On compte en tout 456 de ces réfugiés, qui exigeraient une somme de 1200 liv. sterling (30,000 fr.) par mois pour leur entretien. Le duc de Wellington a été supplié de se mettre à la tête d'une association nouvelle, qui a commencé par dresser une liste de ces Espagnols, afin de faire un choix; jusqu'ici un quart seulement a été jugé digne d'être inscrit sur la nouvelle liste.

— Hier, le duc de Sussex, frère du roi, a donné une superbe fête au lord-maire de Londres et à plusieurs notables de la cité.

— La Grande-Bretagne a fait des importations à Buénos-Ayres, pendant l'année 1823, pour la somme de 1,300,000 l. st.

— La convention entre la Russie et la république des Etats-Unis a été signée à Pétersbourg, le 1^{er}. avril dernier. (V. le n. d'hier.)

L'article 1^{er}. autorise la navigation libre de l'Océan-Pacifique par les deux parties contractantes, et il reconnaît le droit de pêche et celui de débarquement sur tous les points de la côte nord-ouest non occupés, mais seulement pour faire le commerce avec les naturels du pays.

D'après l'article 2, les sujets d'une des deux nations ne pourront débarquer sur les points occupés par l'autre, sans l'autorisation du gouverneur ou commandant.

L'article 4 accorde aux deux nations le droit d'entrer pendant dix ans dans les golfes, ports, etc., de l'une et de l'autre nation, pour y faire la pêche et le commerce avec les indigènes.

Le commerce des armes à feu et des liqueurs est interdit. La violation de cette disposition sera punie, non pas par la confiscation du bâtiment, mais par des peines qui sont prescrites par les deux gouvernemens contre leurs sujets.

L'article 6 déclare que la ratification du traité aura lieu dans les dix mois qui suivront sa date.

AFFAIRES D'AMÉRIQUE.

Il a été reçu mardi dernier des lettres d'Alvarado jusqu'à la date du 10 juillet. En voici quelques extraits:

Alvarado, le 1^{er}. juillet.

Nous voyons avec peine que les bruits répandus au dehors relativement à la tranquillité du pays, sont grandement exagérés. Quoiqu'on dise qu'il existe plusieurs factions, nous sommes cependant très-certain qu'aucune ne sera jamais assez forte pour troubler la paix générale et la bonne harmonie qui subsistent entre les différens états.

Les ennemis de ce pays auront fait bien du bruit au dehors, au sujet de ce qui s'est passé récemment dans la province de Guadalaxara. Le général Bravo n'a eu qu'à se montrer dans la capitale de cette province, et les habitans l'ont accueilli avec des réjouissances. Les chefs de révolte seront punis.

Il est très-vrai que les grandes routes ont été depuis peu infestées par des brigands; mais on en arrête journellement, et le gouvernement prend tous les moyens possibles pour la sûreté des voyageurs. La fameuse bande de Gomez, entre Puebla et Mexico, est déjà détruite, mais malheureusement

(*) Cet important article, extrait du Constitutionnel, dissipe l'obscurité qui s'élevait, sur les affaires du Pérou, les rapports incomplets ou inexacts parvenus en Europe jusqu'aujourd'hui. C'est un exposé clair et suivi des événemens qui ont eu lieu dans cette partie de l'Amérique.

il s'est échappé. — En conséquence des emprunts anglais, les traites sur l'Angleterre, abondent. On ne peut avoir de la cochenille à 76 piastres. La vanille est très-rare.

— *The Globe and Traveller* ne croit pas à l'abdication de La Serna (v. n. d'hier) ; et il fonde son incrédulité sur ce que ce général aurait publié le 11 du mois de mars à Cusco une proclamation tendant à abolir le système constitutionnel. Il nous semble que les deux faits ne sont point incompatibles, car l'abdication est du 21, et que nous devons attendre à cet égard des avis ultérieurs, avant de révoquer en doute la nouvelle parvenue à New-York par le brick *le Noble*.

AFFAIRES DE GRÈCE.

Smyrne, le 15 juillet. — Les Grecs ont refusé 300 mille piastres pour la délivrance du pacha d'Argos.

Du 7 août. — La flotte turque se porte sur Hydra et la Morée. — Défaite d'Omer-Pacha, en Béotie, confirmée. — Athènes est débloquée. — Une épidémie ravage l'expédition destinée contre Samos.

Lattaquie, le 22 juin. — La tranquillité règne à Lattaquie. La Porte a fermé les yeux sur l'assassinat du pacha Selim-Bey, de la maison des Adam, famille célèbre, a été nommé pacha de Tripoli et de Lattaquie. Il a donné des lettres d'amnistie à tous les habitans qui avaient trempé dans le complot contre le dernier pacha. Les campagnes et la montagne ne sont pas très-tranquilles ; on a envoyé 500 cavaliers pour réduire les rebelles.

Vienne, le 31 août.

Le commerce de cette capitale a reçu enfin sa correspondance de Péra jusqu'au 11 août. Cette correspondance annonce que les Franco-Turcs de Péra sont dans l'allégresse, parce qu'ils ont enfin appris d'une manière officielle que l'armée égyptienne, a mis à la voile d'Alexandrie pour rejoindre la flotte du capitain-pacha. Le départ de l'escadre d'Égypte avec ses bâtimens de transports européens, particulièrement anglais, autrichiens, italiens et suédois, paraît être constant, mais le nombre des troupes égyptiennes embarquées paraît être très-exagéré, car, tandis que quelques lettres écrites par des Franco-Turcs assurent que 18,000 hommes sont embarqués, d'autres lettres affirment qu'en tout il n'y en a que 7 à 8,000, et que plusieurs régimens avaient manifesté un grand mécontentement, et avaient hautement demandé à être renvoyés dans l'intérieur de l'Égypte. Les Anglais ont pressé le départ de la flotte égyptienne.

On assure à Constantinople que l'escadre égyptienne fera une première tentative contre Hydra, pour préparer à cette île le même sort qu'a éprouvé Psara de la part du capitain-pacha ; que ce dernier, obligé de se conformer aux ordres pressans qui lui ont été transmis de Constantinople, sous peine d'encourir l'entière disgrâce du grand-seigneur, a fait voile pour débarquer ses hordes indisciplinées d'Asiates à Samos, et de tenter la conquête de cette île ; que son sort ultérieur dépendra de la réussite de cette expédition, qui sera cependant fort difficile d'après tous les rapports qu'on a reçus en dernier lieu ; que de nombreux bâtimens de guerre hydriotes et spezziotés sont stationnés dans le voisinage de cette île pour empêcher la flotte turque d'y débarquer, et qu'il faudra d'abord détruire ces bâtimens avant de pouvoir tenter l'entreprise. Un grand nombre de lettres confirment d'ailleurs pleinement les nouvelles précédentes sur les avantages signalés remportés par les Grecs lors de la reprise de Psara. (Constitutionnel.)

Extrait de la Gazette d'Augsbourg du 9 septembre.

Marseille, le 22 août. — D'après les nouvelles que l'on a reçues jusqu'ici de l'Archipel, il n'y a point encore eu de véritable combat naval, et la flotte du capitain-pacha s'est de nouveau concentrée à Mitylène. Les bâtimens Hydriotes, Spezziotés et le reste de ceux des Ipsariotes observaient les Turcs, mais jusqu'au 20 juillet, ils n'avaient entrepris contre eux aucune attaque.

La reprise d'Ipsara par les Grecs se confirme, il est vrai, mais il serait difficile à ces derniers de remettre cette île dans l'état de défense où elle était antérieurement ; au moins il faudrait beaucoup de tems, et se procurer beaucoup d'artillerie, vu que celle qui se trouvait en batterie à Ipsara, a été, partie enlevée, partie mise hors d'état de servir ; d'ailleurs, lors des événemens des premiers jours de juillet, il a péri un nombre considérable d'Ipsariotes.

Le capitain-pacha n'a commencé aucune nouvelle opération, mais il y a d'autant moins renoncé, qu'il a reçu de nouveau beaucoup de bons matelots européens.

Francfort, le 10 septembre.

Les défaites successives de Derwisch-Pacha dans le nord de la Livadie se confirment par tous les rapports. Toute cette province est au pouvoir des Grecs. La dernière victoire qu'ils ont remportée sur ce général a été décisive. C'est à Sataglia que ce combat a eu lieu, et on assure généralement que Derwisch y a été dangereusement blessé.

L'Observateur autrichien vient enfin à son tour avec les nouvelles de Constantinople du 10 août, et, comme de raison et de coutume, dément une grande partie des faits rapportés précédemment relativement à l'île d'Ipsara, qui en définitive serait restée aux Turcs (*), mais sans profit présent ni ultérieur, parce que leur pavillon ne flotte que sur un monceau de débris, et que le capitain-pacha a fait abattre le peu de maisons en pierres qui étaient restées debout, et a employé leurs débris à combler le port.

Le 20 juillet, la corvette française la *Chevette* vit 38 bâtimens des insurgés, commandés par Miasli, vers la pointe méridionale de Scio, à une distance de 4 milles de mer de la flotte turque ; et d'après un rapport militaire de Smyrne, du 2 août, auquel on peut ajouter foi, il ne s'était rien passé ultérieurement jusqu'au 30 juillet.

Du reste, l'Observateur est assez d'accord avec les autres récits sur les dispositions faites par le capitain-pacha pour attaquer Samos, sur les 30,000 Asiatiques rassemblés près d'Ebelle-Neuve et sur l'arrivée de l'expédition d'Égypte près de l'île de Rhodes, où elle était encore à l'ancre dans les derniers jours de juillet. L'Observateur termine en disant qu'il paraît se confirmer que des vaisseaux hydriotes et spezziotés sont allés à la rencontre de la flotte égyptienne.

(*) Ainsi nous demeurons placés entre les rapports qui nous sont parvenus par toutes les voies et qui tous s'accordent sur l'affaire de Psara, à quelques variations près, inévitables par mille raisons indépendantes de la bonne foi des narrateurs, et le dire contradictoire de l'Observateur autrichien, l'éternel ennemi de la cause des Grecs, espérons que les premières nouvelles le convaincront encore une fois de mensonge.

— Nous avons reçu plusieurs numéros du journal imprimé à Missolonghi sous le titre de *Telegrapho greco*. Le plus récent est du 17 juillet, et ne contient par conséquent aucun fait dont nous n'ayons déjà eu connaissance. Une singularité que présente ce journal, c'est qu'il est rédigé indistinctement dans les quatre langues suivantes : grec, italien, français et anglais. Il porte pour épigraphe deux vers d'Homère dont voici le sens : « Jupiter ravit à l'homme la moitié de sa vertu, le jour qu'il l'enchaîne dans l'esclavage. » (Etoile.)

— La *Quotidienne* engage aujourd'hui les rois de l'Europe à examiner s'il n'est pas tems de faire cesser ces massacres qui font la honte de l'humanité, et s'il ne faudrait pas enfin rejeter dans l'Asie les musulmans. Cette feuille termine ainsi son article :

« Deux intérêts semblent d'abord arrêter l'Europe ; d'un côté l'extension de puissance que pourrait acquérir la Russie, et de l'autre la politique de l'Angleterre, dont les intentions apparentes semblent favoriser la Porte dans ses projets contre la Grèce. Mais en déclarant la Grèce indépendante, faudrait-il nécessairement la placer sous la domination de la Russie ? Pourquoi, comme la Suisse, ne le mettrait-on pas sous la protection de la Sainte-Alliance tout entière ? Pourquoi n'en ferait-on pas un pays protégé par tous et possédé par personne ? Quant à l'Angleterre, nous ne pensons pas qu'elle pût jamais opposer de faibles intérêts mercantiles à la haute pensée des puissances alliées ; elle ne vaudra pas, elle ne pourrait vouloir se trouver en contradiction avec elle-même, protéger l'indépendance des Amériques, et combattre celle de la Grèce. »

FRANCE.

Paris, le 12 septembre. — Le roi n'a point reçu aujourd'hui S. M. ne recevra demain lundi ni hommes ni dames.

S. A. R. Monsieur a reçu les ministres et les grands dignitaires du royaume.

On publiera demain un bulletin officiel de la santé de S. M. — Tandis que nos savans entament des discussions sur un prétendu homme fossile, les Lyonnais viennent de découvrir, non loin de leurs murs, un véritable éléphant fossile dans un terrain qui n'avait pas encore été remué. M. Bredin, directeur de l'école royale vétérinaire, a été visité les fouilles et a reconnu que les os pétrifiés qui en sont le produit ont réellement appartenu à un éléphant. Les personnes peu éclairées du lieu y voyaient des os de géant, d'autres des os de mammoth ; les amateurs de souvenirs historiques les ont considérés comme les restes d'un des éléphans de l'armée d'Annibal ; mais le savant qui donne dans la *Gazette de Lyon* les détails de cette découverte ne cherche l'origine de ce squelette que dans des révolutions du globe antérieures à tout les documens de l'antiquité. Les fouilles se continuent ; parmi les os d'éléphans, on a trouvé aussi quelques os de bœuf.

INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 15 septembre. — S. A. R. le prince Frédéric, en partant de Maëstricht, doit se rendre à Berlin.

— La cour royale, chambre de mise en accusation a, dans son audience d'hier, renvoyé devant la cour d'assises de la province du Brabant méridional, le nommé Lebon, adjoint de la police de cette ville, accusé d'arrestation arbitraire.

— M. Odevaere vient d'achever, dans l'une des salles de l'hôtel-de-ville, un tableau de grande dimension, pour le cabinet de S. M. Ce tableau représente le premier prince de la maison d'Orange couronné par Charlemagne, en récompense des brillans services qu'il a rendus à l'empire, en combattant contre les Maures. Cette nouvelle production de notre illustre compatriote est digne de son pinceau, et ne sera pas un des moindres titres de gloire de son auteur.

LIÈGE, LE 15 SEPTEMBRE.

On mande de Francfort, le 12 septembre : Le prince et la princesse d'Orange sont arrivés ici ce soir, et sont descendus à l'hôtel de l'Empereur Romain. L. A. ont eu, à Coblenz une entrevue avec S. A. I. le grand-duc Constantin, et avec la princesse son épouse. Le roi de Wurtemberg est également rendu, sous le nom de comte de Teck ; S. M. est arrivée le 9 à Coblenz ; elle en est repartie hier soir.

— D'après des lettres de Paris, arrivées aujourd'hui en cette ville (Bruxelles), il aurait régné dans la journée du 11 de ce mois et dans la matinée du 12, une grande agitation aux Tuileries. Suivant les *on dit*, le roi, conformément au conseil des gens de l'art, était sur le point de subir une opération dangereuse dont il avait été question à une époque antérieure. Ce rapport se trouverait confirmé, si, comme l'annonce une lettre particulière insérée dans une des feuilles de ce royaume, la ponction avait été faite à ce monarque, et, à ce qu'on ajoute, avec beaucoup de succès. Néanmoins plusieurs personnes s'obstinent à soutenir que les nouvelles de la cour publiées par les journaux français, au sujet du travail fait depuis trois mois par S. M. T. C. avec ses ministres, ne sont rien moins qu'exactes. Au surplus les incertitudes à cet égard pourront être dissipées en partie par le bulletin que nous publions aujourd'hui l'Etoile.

— Une nouvelle palme académique vient d'être décernée hors de l'université de Gand, à l'un des élèves de cette université.

Parmi les dissertations envoyées à l'université de Liège en réponse à la question mathématique, deux ont été jugées dignes d'être couronnées. L'une est de M. Joseph Maréchal, élève de première année à l'université de cette ville, qui a fait ses études au collège royal de Gand ; l'autre, de M. Clerc, élève de l'université de Liège.

C'est la seconde fois qu'un élève de l'université de Gand, obtient à Liège la médaille pour les mathématiques. M. L. Cassterman, de Tournay, est le premier dont le mémoire y a été digne du prix.

Le roi, par arrêté du 9 août dernier, a accordé la médaille d'or de la valeur de cinquante florins, à un grand nombre de médecins et de chirurgiens qui ont vacciné *gratuitement*, en 1821, le plus grand nombre d'individus. Parmi ceux qui ont mérité cette distinction, nous remarquons les suivans :

Dans la province de Liège : P. M. Ramoux, chirurgien à Liège ; N. Otto, chirurgien à Attzin-Clavier ; P.-J. Lamarche, chirurgien à Verviers. (La nommée Marie Levasseur, sage-femme à Liège, a obtenu aussi une médaille.)

On compte cette année sept cent quatre-vingt-deux artistes des deux sexes qui ont concouru à l'exposition à Paris, savoir : six cent deux peintres, dont quatre-vingt-une dames ou demoiselles, cinquante-quatre sculpteurs, quatre-vingt-douze graveurs, vingt-trois lithographes et onze architectes. Ces sept cent quatre-vingt-deux artistes ont fourni deux mille cent quatre-vingt tableaux, dessins, gravures, lithographies ou morceaux de sculpture.

Monsieur le Rédacteur.

Veillez faire insérer les lignes suivantes dans votre journal.

Spa, le 8 septembre 1824.

Nous avons joui cette année du beau spectacle des courses de chevaux dont Spa avait été privé depuis 1821. Nous avons vu tour-à-tour disputer des prix par des chevaux de sang, demi-sang et bidets. Parmi les chevaux demi-sang, on a surtout remarqué la production du Chester de S. A. R. le prince d'Orange, élevé par M. David de Francomont, qui s'est distingué à la course du 6 de ce mois, en luttant à 4 ans contre un excellent cheval anglais, propriété de M. Smytte. Signé, BUDJE.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DE NOTRE JOURNAL.)

St.-Sébastien, le 6 septembre 1824.

Il est arrivé ces jours derniers dans cette ville dix mille fusils envoyés par le gouvernement pour armer les plus exaltés royalistes des provinces basques ; tous les moines et les autres ecclésiastiques vont aussi être armés.

On établit sur toute la côte d'Espagne des vigies à l'effet de signaler les navires qui tenteraient un débarquement.

Le capitaine d'un navire Espagnol, arrivant du Havre de Grace, raconte qu'il se fait dans ce port d'immenses préparatifs pour l'embarquement de 20 à 25 mille hommes de troupes françaises qui seront transportées par mer en Espagne à l'effet de renforcer l'armée d'occupation ; il dit aussi que tous les navires marchands français qui se trouvent dans ce port, ont été mis en réquisition pour cet objet. Si les journaux qui s'impriment à Paris n'étaient pas censurés, ils parleraient sans doute de cette expédition.

Madrid, le 2 septembre.

M. Zéa Bermudez a été nommé dernièrement ministre des affaires étrangères ; il ne viendra point à ce qu'on assure occuper ce poste ; il restera à Paris comme ministre d'Espagne auprès de S. M. T. C. ; dans ce cas, le ministre de la justice, M. Colomarde, aura le portefeuille des relations extérieures. M. Balesteros n'est pas éloigné de partager la disgrâce de son collègue M. Oñavia dont il partageait aussi les opinions. On ignore à qui le portefeuille de la justice sera confié.

On ne parle plus de l'arrivée du général Bourmont comme ambassadeur et commandant en chef de l'armée d'occupation, c'est le maréchal Suchet qui viendrait occuper ces deux postes importants et pénibles.

De grands mouvements de troupes françaises vont avoir lieu en Espagne. Suivant ce que disent des personnes bien informées de l'esprit public, qui règne dans les royaumes de Valence et d'Aragon, dix mille hommes seraient nécessaires dans chacun d'eux pendant un certain nombre d'années.

Des mal intentionnés répandent dans le public que la France s'occupe de donner à l'Espagne une constitution à l'instar de celle d'Angleterre ou de France ; il n'en faut pas davantage pour exaspérer les esprits ; pour ne pas être en reste avec les Français ; certains espagnols disent en se frottant les mains, que la garnison française de la Corogne est bloquée par des forces supérieures, sans dire si c'est par des royalistes ou des constitutionnels.

Il paraît plus que probable que la ville de Ceuta en Afrique est maintenant au pouvoir des insurgés commandés par Valdès.

Bayonne, le 7 septembre.

Indépendamment des deux belles compagnies d'artillerie qui se rendent d'ici par mer à Cadix, on embarque aussi pour la même destination cent quintaux de poudre, quinze cents mille cartouches et 2 à 3000 fusils.

Des lettres de la Corogne portent qu'on a publié dans cette ville, défense sous peine de mort aux habitants d'avoir aucune relation ou correspondance quelconque avec les insurgés de la Galice ; on prend les plus grandes précautions sur tout le littoral de cette province pour empêcher que des communications criminelles aient lieu par mer.

Une lettre de Madrid en date du 2 de ce mois s'exprime ainsi : « La junte apostolique qui gouverne maintenant en Espagne, ne s'assemblait ci-devant que trois fois par semaine ; maintenant elle se réunit tous les jours. Son projet est de donner des armes à tout le clergé. »

Liège, le 14 septembre.

A Monsieur ROCH LENOIR.

Ce que je suis devenu, Monsieur Lenoir ? J'arrive de Mons où j'ai voulu me donner le plaisir d'être transporté par la

nouvelle diligence qui part de Liège chaque jour et fait en quatorze heures un trajet de vingt six grandes lieues du pays ; et cela sans fatigué, sans cahot, tant la voiture est suspendue avec art.

De ses ressorts la liante souplesse
Sur le pavé vous porte avec mollesse.

Notez bien que cette rapidité de transport n'empêche pas qu'on ne dine à Namur ; et que le conducteur n'y vient pas de sa voix de Stentor presser tellement les voyageurs qu'il leur faille emporter d'assaut le diner. Usage déplorable, établi sur d'autres routes, et contre lequel j'ai vingt fois vainement réclamé ! N'est-il pas douloureux en effet de ne s'asseoir à une table, que pour la quitter aussitôt ? Je vous engage, Monsieur Lenoir, vous et vos amis à faire comme moi cette petite excursion si vous aimez à voyager avec agrément, économie et rapidité à travers un pays qui présente sans cesse aux regards les sites les plus pittoresques.

Mais ce n'est pas là le but véritable de ma lettre. Je voulais relever une grave inexactitude qui vous est échappée, à propos des *candelabres* du quai d'Avroy. Vous prétendez qu'ils n'ont point été couverts d'une couche de couleur. Où donc aviez vous mis vos yeux ? Prenez y garde ; on vous accusera de mauvaise foi ? La couche a été mise, et c'est ce qui me ferait craindre que les *potences* ne soient point provisoires, à l'exemple d'une malheureuse contrée, où elles paraissent en permanence, mais hélas ! pour un tout autre usage. Détournons bientôt notre vue de ces lugubres tableaux. Ah ! Monsieur Lenoir, ce n'est pas dans un tel pays que ni vous ni moi auront la jouissance de voir le système des améliorations introduit. Conservons en toutefois l'espérance, et recevez mes sincères salutations. François LEBLANC.

L'AVANTAGE DE LA LAIDEUR.

La beauté passe ! vous le savez, mesdames, mais la laideur reste ; par conséquent les gens laids ne changent point : tel ils étaient il y a dix ans, tels vous les trouvez encore. Ne point changer !..... ah ! c'est un grand mérite dans le siècle où nous sommes.

Les gens beaux redoutent à chaque instant qu'une maladie ne vienne altérer leurs traits. Ont-ils mal dormi, leur teint est pâle ; ont-ils veillé, leurs yeux sont rouges ; ont-ils trop chaud, leurs couleurs deviennent trop vives ; à chaque instant ils consultent leur miroir ; ils tremblent pour le présent et s'inquiètent déjà de l'avenir.

Les gens laids sont bien tranquilles : qu'ils aient veillé, dormi ou fatigué, leur physionomie est toujours la même ; plus ou moins de teint n'en change par l'expression.

La petite-vérole fait frémir les beaux visages qui peuvent être gâtés par elle. Aux gens laids, au contraire, elle donne quelquefois plus de piquant et d'originalité.

Que de fois n'a-t-on pas vu de belles personnes dont la tête était aussi vide que les traits étaient fins ; les laides font bien plus de frais pour plaire et pour paraître aimables, car elles se pénètrent de ce vers :

Les personnes d'esprit sont-elles jamais laides !

A l'appui de cela elles se disent : Cicéron avait une verrue sur le nez et les jambes mal faites ; le grand Condé n'était pas beau ; Sapho avait le teint très-jaune, Cléopâtre, les cheveux rouges ; Mlle. Scudéri ne brillait point par ses charmes ; et le spirituel Pélasson était presque aussi laid que le facétieux Roquelaure.

On n'est pas fâché d'avoir quelques points de ressemblance avec des gens de ce mérite. Quand on plait malgré sa laideur, on plait pour long-tems, car l'amour que l'on inspire est fondé sur des qualités solides et non sur des charmes éphémères ; on peut donc alors compter sur la fidélité de ce qu'on aime. Tout bien considéré, c'est un avantage d'être laid. (Oracle.)

Un mot sur le patriotisme des Anciens et sur l'opinion publique des Modernes.

Un poète de l'antiquité dit qu'il y a du plaisir à contempler, du port, un vaisseau battu par la tempête. Les anciens, dont le patriotisme se manifestait autant par le mal fait aux étrangers que par les services rendus à leurs concitoyens, pouvaient éprouver cette jouissance, en apprenant les désastres d'une nation voisine, persuadés que le bonheur d'un peuple se compose des privations et des malheurs d'un autre. Aucun peuple moderne ne pense plus ainsi ; il n'y en a pas eu un, qui, depuis trente ans, n'ait secondé de tous ses vœux les efforts que les nations ont faits pour s'éclairer et devenir libres ; il n'en est pas un, aujourd'hui, qui ne gémissent sur les dissensions qui déchirent l'Espagne, pas un qui ne s'intéresse vivement à la cause des Grecs, et à l'exception de quelques hommes méprisables, qui spéculent honteusement sur les fléaux de l'humanité, toutes les nations civilisées s'affligent des maux de leurs voisins.

Laissons aux détracteurs de leurs contemporains la satisfaction d'en conclure : que les peuples modernes manquent de patriotisme, qu'ils ne s'occupent autant des autres que pour satisfaire une curiosité stérile, par désœuvrement, et parce que les intérêts de la patrie ne suffisent plus pour remplir leur ame : consentons sans regret à perdre la réputation de patriotes, si le sentiment, dont il faudrait faire preuve, pour la mériter à leurs yeux, n'est qu'un égoïsme qui s'étend un peu au-delà de la famille ; s'il est vrai, surtout que ce sentiment exclusif et peu éclairé commence d'être remplacé chez nous, par une philanthropie universelle, tendant à resserrer les liens qui unissent les peuples entr'eux, et à n'en faire, en quelque sorte, qu'une seule et grande famille.

Ceux qui pensent que tout était héroïque et désintéressé chez les anciens, diront, pour déprécier cette révolution, qui s'est opérée dans les sentimens et qui déjà se montre dans les mœurs des peuples, qu'elle est le fruit de la réflexion et le résultat du calcul ; que les peuples savent, aujourd'hui par expérience que leur cause est commune ; que l'oppression et la misère sont contagieuses ; acceptons, s'il le

faut, toutes ces inductions; elles prouveront les progrès des lumières et attesteront la puissance de la raison.

Le germe de cette révolution cultivé par les premiers chrétiens, étouffé ensuite par le despotisme des empereurs, et les préjugés des barbares, n'a reparu, pour ainsi dire, que de nos jours et à la suite d'autres révolutions plus ou moins éphémères. Cette révolution est cependant déjà assez avancée pour caractériser une ère nouvelle; elle est assez forte pour n'avoir à craindre aucune réaction, parce qu'elle est toute morale et qu'elle survivrait au fond des cœurs, alors même que des tyrans d'un genre nouveau voudraient et pourraient fermer toutes les bouches!

Mais les faits par lesquels cette révolution a signalé ses progrès ne permettent pas de redouter nulle part un assujettissement durable; elle dicte aux directeurs des nations une leçon puissante et perpétuelle qu'il est impossible de ne pas comprendre. Dans toutes les guerres qui ont éclaté, depuis trente ans, sur la surface du globe, les malheureux, quelle que fût leur cause, ont toujours recueilli les fruits de cette philanthropie universelle; mais on a pu voir en même temps, que toujours aussi, les vœux des nations et leurs secours, lorsque la politique ne s'est point opposée à l'élan général, ont accompagné ceux qu'elles regardaient comme combattant pour l'indépendance ou pour la liberté. Que l'on parcoure tous les livres imprimés dans les pays où la censure n'existe pas, que l'on recueille tous les discours qui ont été tenus partout où il était permis d'exprimer sa pensée, et l'on reconnaîtra facilement l'opinion commune des peuples, sur toutes les luttes qui ont ensanglanté la terre, à partir de la première guerre des Etats-Unis, jusqu'à aujourd'hui, que les Grecs sortent de l'esclavage. Que les amis des anciennes maximes politiques nous disent, si jamais le monde offrit un concert de sentimens si unanimes.

Ce phénomène, malgré les mensonges dont quelques flatteurs de la puissance cherchent encore à l'obscurcir, est trop patent, pour être méconnu de personne. Il constitue à lui seul le caractère dominant de l'opinion publique du siècle. Comment se fait-il donc que tant d'hommes osent avouer publiquement le dessein de s'opposer aux succès de toutes les causes favorisées par les encouragemens de cette voix universelle? Comment existe-il des êtres qui espèrent forcer l'espèce humaine à haïr ce qu'elle chérit, et à mener au renoncement de ce qu'elle veut depuis si long-tems et d'un accord si général? *Yauth.*

VILLE DE LIÈGE.

CONTRIBUTION FONCIÈRE DE 1824.

Les bourgmestre et échevins informent les contribuables que les rôles de la contribution foncière de 1824, pour les quartiers du Sud, du Nord et de l'Ouest sont rendus exécutoires et déposés au bureau de comptabilité à l'hôtel-de-ville, où les intéressés pourront en prendre communication pendant dix jours, après quel terme, ils seront remis aux percepteurs pour en opérer le recouvrement.

A l'hôtel-de-ville, le 15 septembre 1824.

Le bourgmestre, Chev. DE MELOTTE D'ENVOZ.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 14 septembre.

Naissances : 4 garçon, 4 filles.

Décès : 1 fille, 1 homme, savoir :

Simon Englebert, âgé de 64 ans, tisserand, rue aux Remparts, veuf de Marie Françoise Limbor et époux de Marie-Magdelaine Florville.

Mariage 1; savoir : Entre

Charles-Benoit Wellekens, aspirant ingénieur des mines, domicilié à Mons, province de Hainaut, et Agnès-Charlotte-Virginie Gilkinet, rentière, rue Souverain-Pont.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

(35) A louer pour le 1er mars prochain, une jolie maison de campagne, avec écurie, remise, jardin et bosquet, située sur la route de Coronmeuse à Herstal, et occupée par le Sr. Perot, s'adresser à Liège, rue de l'Épée, n. 1008.

A louer dès à présent, une belle et spacieuse maison de commerce sise sur le Grand-Marché enseignée de la Balance d'or, n. 24.

(56) A vendre un beau cabriolet. S'adresser à la verrerie de Ste.-Claire.

(72) A vendre aux enchères publiques en l'étude du notaire DEBEVE, à Liège, le lundi 18 octobre 1824, la propriété dite maison forte de la Vaulx-Renard, commune de Gleize, au canton de Stavelot, au bord de l'Emblève, près de la cascade du Côté; consistant dans une maison de maître, haute et basse cour, les bâtimens d'exploitation avec deux portes cochères, trois remises, granges, écuries, étables, bergeries, boulangerie, brasserie, le tout bâti en pierres et briques, couvert en ardoises, plusieurs beaux étangs et jardin, septante bonniers de vergers arborés, prairies et terres, cent trois bonniers de raspes, dix bonniers septante perches de futaie, plusieurs pièces de pâture et dépendances, le tout en bon état, conformément au plan et sous les clauses reposant en l'étude dudit notaire, rue Sœurs de Hasques, n. 281.

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

(73) Il sera procédé à la vente des meubles et effets consistant en commodes, tables, chaises, etc, etc, en argent comptant, le vendredi dix-sept septembre courant, sur la place du Marché de Liège, aux onze heures du matin.

(46) Messieurs les étrangers et voyageurs sont priés de ne point ajouter foi aux faux avis qui pourraient leur être donnés par des gens mal-intentionnés contre l'hôtel d'Angleterre, à Bruxelles. Cet hôtel est toujours fréquenté par les étrangers les plus distingués, et ce n'est que l'envie qui cherche à détruire la réputation qui lui est acquise depuis tant d'années. Les soins, les attentions, les prévenances et les prix modérés qu'on y trouve excitant la jalousie de certains établissemens, il n'est pas étonnant qu'on ait cherché à nuire aux intérêts et au crédit du maître de l'hôtel d'Angleterre de Bruxelles, mais le mal qu'on pourra dire de sa maison sera une recommandation involontaire de ses envieux.

Bruxelles, le 3 septembre 1824.

A vendre une partie de drap de diverses couleurs, s'adresser à M. Lebrun, courtier de commerce, rue du Dragon d'or, n. 669.

(59) Beau quartier à louer, au n. 343, faubourg Ste.-Marguerite, composé de deux salons, place à manger, cuisine et chambres à coucher; ayant remise et écurie, si besoin, et procurant l'agrément d'un jardin. S'adresser au n. susdit.

Joli appartement à louer dès à présent, garni ou non, avec remise et écurie et la jouissance d'un grand jardin ayant la plus belle vue. S'adresser chez les Dlls. MAHOUX et de SARTORIUS, rue Souverain-Pont, n. 319.

Vente de Meubles.

Jendi, 23 septembre 1824, aux deux heures de l'après-dînée, M. Haquin, cessant l'établissement du Grand Waux-Hall, sur Avroi, y fera vendre publiquement, sous la direction de M. FR. SERVAIS, candidat au notariat, le mobilier, garnissant ledit établissement et consistant en une forte quantité de chaises, de différentes espèces; tables, dont une grande, à coulisses; beaux canapés de jardin, au nombre de plus de quatre-vingt; rideaux de fenêtres, avec les garnitures; lustres en cristal, ayant cercles et bobèches dorés; figures de jardin; volière; belle batterie de cuisine, parmi laquelle huit bouilloires en cuivre; et autres objets.

A vendre une jolie calèche fort légère, s'adresser, rue Neuvice, n. 941, à Liège.

A vendre ou à louer une belle maison, située rue St-Séverin, num. 532. S'adresser rue Béguinage St-Christophe, num. 236.

VENTE D'UN BEAU MOBILIER.

(70) Mercredi et jendi 22 et 23 septemb. 1824, à une heure de relevée, M. Mottart, curé de Hanneffe, district de Waremmé, fera vendre publiquement et aux enchères, par le ministère de Me. DEJARDIN, notaire, à Borlez, tous ses effets mobiliers, généralement quelconques, consistant en deux chevaux, dont une belle jument arabe, de l'âge de 4 ans, servant à la monture, un hongre de 3 ans, propre au cabriolet, 5 bêtes à cornes, dont trois belles vaches et 2 genisses, un cochon gras, un buffet et une commode en bois d'acajou avec couverture en marbre, une belle pendule, plusieurs commodes, garde-robes, armoires, bois de lit, tables, chaises, le tout à neuf, quantité de matelats, lits en plumes, traversins, oreillers, linges, etc., toute la batterie de cuisine, rien réservé ni excepté. — A crédit, etc.

EXTRAIT D'EXPLOIT.

(71) Par exploit de Michel-Servais Houdret, huissier près la cour supérieure de justice séant à Liège, en date du neuf septembre 1824, enregistré le lendemain, Marie-Elisabeth-Joseph Poitier, sans profession, épouse à Pierre-Elie Cherou, et ce dernier même, au besoin, pour autoriser sa dite épouse et Marie-Elisabeth Godet, veuve de Jean Poitier, sans profession, tous demeurant en la commune de Seraing-sur-Meuse, ont fait signifier à Jean-Joseph-Xavier Poitier, ancien négociant, demeurant en dernier lieu à Paris, rue Boucher, n. 4, dont le domicile est actuellement inconnu et autres, copie tant d'un jugement rendu sur requête par le tribunal civil de première instance séant à Liège, en date du quatre septembre 1824, enregistré le même jour, portant nomination d'un expert pour procéder aux fins y reprises, que de la requête présentée à M. le juge-de-peace du canton de Seraing, commis à l'effet de recevoir le serment de l'expert nommé et de l'appointement sur icelle, enregistré le huit septembre, fixant au neuf du même mois pour cette prestation de serment. D'un contexte il leur a été fait sommation de se trouver, le vingt-trois septembre 1824, dix heures du matin, en la maison occupée par le sieur Cherou, audit Seraing, jour fixé par l'expert pour procéder aux opérations dont il est chargé, à l'effet de lui faire leurs observations, s'ils le jugent à propos. Pour extrait conforme, RAIKEM, avoué d'office patenté.